# UNE SCIENCE DE LA NARRATION

De manière générale, on pourrait définir la narratologie comme **la *science de la narration*** qui s’attache à l’analyse du ***récit***. Autrement dit, elle s’intéresse aux différentes manières de **raconter** une histoire selon des techniques et des formes particulières.

D’après R. F. Barsky, la narratologie est « *l’étude de la forme et du fonctionnement du texte narratif* » (*Introduction à la Théorie littéraire*, p.120).

Par « **texte narratif** », il faut entendre tout discours verbal qui rapporte des faits, des actions et des évènements, toute histoire réelle ou fictive racontée par un narrateur.

**Voici les principaux indices qui permettent de reconnaitre un texte narratif :**

* Présence de personnages (qui ?)
* Présence d’évènements, d’actions… (quoi ?)
* Repères spatio-temporels (où et quand ?)
* Temps verbaux (passé composé, passé simple, imparfait, présent…)
* Connecteurs de temps (alors, soudain, tout à coup, puis...)
* Organisation du récit (retour en arrière, chronologie, anticipation…)

Notons également que la narratologie est dédiée essentiellement à l’étude des « *procédés typiquement romanesques* » (*Introduction à la Théorie littéraire*, p.132). De ce fait, elle est difficilement applicable à l’analyse des autres langages artistiques tels que le cinéma, la poésie, le théâtre, la peinture, etc. Car ces autres genres artistiques, contrairement au roman, ***représentent*** (mimesis) l’histoire plus qu’ils ne la ***racontent*** (diegesis) [(voir](http://tele-ens.univ-oeb.dz/moodle/mod/glossary/view.php?id=46759) [opposition *diegesis* / *mimesis* dans le glossaire)](http://tele-ens.univ-oeb.dz/moodle/mod/glossary/view.php?id=46759) **1**

1 Cliquez sur le mot souligné pour voir sa définition dans le glossaire.

# UNE APPROCHE INTERNE SPECIFIQUE AUX TEXTES NARRATIFS

R. F. Barsky affirme que la narratologie est « *une approche objective et systématique* » qui s’attache essentiellement « *à l’étude des structures narratives* ». En somme, le but de la narratologie est de décrire les spécificités **internes** du **discours narratif verbal**, de comprendre son fonctionnement, ses modalités et l'organisation des éléments qui le composent.

En tant qu’analyse **« interne »,** la narratologie ne s’intéresse qu’au *texte narratif* lui- même, indépendamment du [***contexte***](http://tele-ens.univ-oeb.dz/moodle/mod/glossary/view.php?id=46759)***2*** de sa production ou de sa réception. On comprend ici que tous les éléments **externes** au texte (biographie de l’auteur, contexte historique ou sociologique, [**genèse**](http://tele-ens.univ-oeb.dz/moodle/mod/glossary/view.php?id=46759) de l’œuvre, etc.) ne sont pas pris en considération par l’analyse narratologique.

Signalons enfin que les autres **types de textes**3 (informatif, descriptif, explicatif, argumentatif et injonctif) ne sont pas pris en compte par la narratologie. Celle-ci, comme nous l'avons déjà mentionné, ne s'intéresse qu'aux **textes narratifs**.

2 Cliquez sur le mot souligné pour voir sa définition dans le glossaire.

3 Voir sur la page principale le document : **Révision / Le texte narratif et les différents types de textes**

# ORIGINES ET PRINCIPAUX THEORICIENS DE LA NARRATOLOGIE EN FRANCE

**A gauche** : Tzvetan Todorov (1939-2017) est un critique littéraire et essayiste français d'origine bulgare.

**A droite** : Gérard Genette (1930-2018) est un théoricien de la littérature française. Il est considéré comme l'un des fondateurs de la narratologie.

Le terme de « narratologie » n’a été forgé, par **Tzvetan Todorov**, qu’en 1969. Cependant, la narratologie (qui est une branche de [**la sémiotique littéraire**](http://tele-ens.univ-oeb.dz/moodle/mod/glossary/view.php?id=46759)**)**, est une discipline d’inspiration [**structuraliste**](http://tele-ens.univ-oeb.dz/moodle/mod/glossary/view.php?id=46759) qui plonge ses racines au début du XXe siècle (les travaux du linguiste F. de Saussure, des formalistes russes et du Cercle linguistique de Prague). On pourrait même remonter plus loin, comme le fait R. F. Barsky, en prenant en considération le fait que, dès les XIXe siècle, beaucoup d'écrivains, à l'instar de Zola et de Flaubert, se sont interrogés sur la manière de raconter une histoire. Certains privilégiant l'emploi d'un narrateur-personnage, d'autres un narrateur omniscient absent de l'histoire.

Toutefois, ce sont les travaux de **Gérard Genette** (*Figures III*, Seuil, 1972) qui joueront un rôle décisif dans le succès de la narratologie en France et dans le monde (à partir les années 1970). Les travaux de Gérard Genette, affirme N’Guetta Kessé Edmond, s’inscrivent « *dans la continuité des recherches allemandes et anglo-saxonnes, et se veulent à la fois un aboutissement et un renouvellement de ces critiques narratologiques* ».

Parmi les textes théoriques les plus influents en France, *La Grammaire du Décaméron* de Todorov (1969), *S/Z* de Barthes (1970), *Du sens* de Greimas (1970), *Les Figures I, II, III* de Genette (1973), *La Logique du récit* de Bremond (1973), etc.

# QU’EST-CE QUI INTERESSE LA NARRATOLOGIE DANS UN TEXTE NARRATIF ?

Selon Genette, l’étude du récit, dans une perspective narratologique, consistera à analyser toutes les techniques qui s’offrent directement à la lecture et qui concernent :

1. **Le statut du narrateur** : relation à la diégèse (l’histoire) et niveau narratif.
2. **Les modes de représentation narrative** : distance et focalisation :
3. Enfin, **le traitement de l’espace et du temps.**

Signalons ici que ce cours, qui ne constitue qu’une initiation à la narratologie, n’a pas pour prétention d’aborder cette discipline de fond en comble. Aussi s’axera-t-il sur **le statut du narrateur et ses fonctions**.

Le but étant de donner aux étudiants les notions de base de la narratologie classique qui lui permettront d’aller plus loin dans sa découverte de la sémiotique littéraire. Concernant l’étude des **modes de représentation narrative** et celle de **l’espace et du temps.** Elles devront faire l’objet chacune d’un cours à part entière.

Terminologie

Pour éviter toute confusion entre des notions plus ou moins proches, la narratologie va forger une [**terminologie**](http://tele-ens.univ-oeb.dz/moodle/mod/glossary/view.php?id=46760)**1** spécifique. Nous allons, dans cette seconde partie du cours, établir certaines distinctions qui constituent le fondement de l'analyse narratologique :

1. Distinguer les notions de **narration**, d’**histoire** et de **récit**.
2. Distinguer les couples **auteur**/**lecteur**, **narrateur**/**narrataire, référent/fiction**
3. LA TRIPARTITION DE GENETTE : RECIT / HISTOIRE / NARRATION
	1. La narration :

**Acte** réel ou fictif **producteur du récit** (assumé par le narrateur). C’est le fait même de raconter une histoire et donc de prendre en charge « *les choix techniques comme le rythme du récit ou l’ordre dans lequel l’histoire est racontée* ». (Jouve, *Poétique du Roman*, p.25)

# L’histoire (la [diégèse](http://tele-ens.univ-oeb.dz/moodle/mod/glossary/view.php?id=46760)) :

Il s’agit de « *l’objet du récit* », **ce qui est raconté** et qui peut être résumé, c’est-à-dire, la succession de évènements relatés par le texte. L’histoire renvoie au « *contenu narratif* » (Genette, *Figure III*, p.72), ou pour reprendre la terminologie de F. de Saussure au « [**signifié**](http://tele-ens.univ-oeb.dz/moodle/mod/glossary/view.php?id=46760) » (le sens, le contenu par opposition au *signifiant*).

1 Cliquez sur le mot souligné pour voir sa définition dans le glossaire.

# Le récit :

Il s’agit selon Genette du « corps du roman », son « support textuel ». Il renvoie au

« **contenant** », au « [**signifiant**](http://tele-ens.univ-oeb.dz/moodle/mod/glossary/view.php?id=46760) » (*Figure III*, p.72). Nicole Everaert-Desmedt le définit

« Comme étant la représentation d’un évènement » (*Sémiotique du récit,* p.13).

Le récit se rattache donc **à la façon dont est racontée l’histoire** selon des formes et des techniques particulières. D’après Vincent Jouve, le récit :

« *C’est ce qui s’offre directement au lecteur à travers une séries de décisions* » qui organisent l’histoire : « *l’ordre dans lequel les évènements sont évoqués, le point de vue à partir duquel ils sont rapportés, ou encore le degré d’implication du narrateur* ». (Jouve, *Poétique du Roman*, p. 25)

 *A retenir :*

**La narration** : acte de raconter une histoire.

**L’histoire ou la** [**diégèse**](http://tele-ens.univ-oeb.dz/moodle/mod/glossary/view.php?id=46760) : ce qui est raconté, le contenu.

**Le récit :** la manière de raconter, le contenant.

1. AUTEUR-LECTEUR / NARRATEUR-NARRATAIRE /FICTION-REFERENT
	1. L’auteur :

C’est l’écrivain, l’homme en chair et en os qui a écrit le texte. Il n’appartient pas au monde de la fiction. Par exemple : Jean-Paul Sartre, Camus, Malraux, Kateb Yacine, Malak Hadad, etc. Selon Vincent Jouve « *son existence est avérée et ne se limite pas à sa production littéraire* ». (*Poétique du Roman*, p. 26)

# Le narrateur :

Il est la voix qui raconte l’histoire à l’intérieur du livre, l’instance qui produit le récit. En tant qu’énonciateur interne, c’est lui qui est chargé d’organiser le récit, de déterminer l’ordre dans lequel les évènements sont évoqués, le point de vue à partir duquel ils sont rapportés...

**Parfois le narrateur est un personnage de l'histoire**. Il s'exprime alors à la **première personne** et dit **"je" :**

**"*Je*** *vais vous raconter toute l'histoire de ma vie****.*"**

**Parfois le narrateur est extérieur à l'histoire**. Il emploie dans ce cas l**a troisième personne** et utilise le pronom **''il'':**

***"Il*** *était courageux et honnête. C'était l'homme à qui tout le monde faisait confiance."*

Par ailleurs, le narrateur est le plus souvent une instance fictive, un être de papier inventé par l’auteur, et qui n’a d’existence qu’à l’intérieur du roman. Le narrateur ne doit pas être confondu avec l’auteur, exception faite de **l’autobiographie** où les notions d’auteur, de narrateur et de personnage peuvent se confondre.

# Le lecteur :

Il s’agit de la personne réelle, en chair et en os, qui lit un livre donné.

# Le narrataire :

Comme le narrateur, le narrataire est une instance fictive, un être de papier qui n’existe qu’à l’intérieur du texte. Il renvoie également au « *destinataire postulé par le texte* ».

On peut reconstituer le narrataire « *à travers les thèmes abordés, le niveau de langue utilisé, les explications jugées nécessaires ou superflues* », précise Vincent Jouve.

Par exemple, le narrataire des aventures d’Harry Potter n’a rien avoir avec celui du *Crépuscule des idoles.* Les connaissances nécessaires pour lire le philosophe Nietzsche sont bien évidemment supérieures à celles requises pour lire un roman fantastique pour enfant.

# La fiction :

C’est le monde imaginaire qui n’existe que dans le texte.

# Le référent :

C’est le monde réel qui existe en dehors du texte et duquel s’inspire le monde de la fiction.



 Le statut du narrateur dépend de deux données :

Sa relation à l’histoire : est-il présent ou non comme personnage dans l’univers du roman ?

Le niveau narratif **:** le narrateur raconte-il son histoire en récit premier ou est-il lui- même objet d’un récit ?

# LA RELATION DU NARRATEUR A L’HISTOIRE

Concernant la relation du narrateur à l’histoire deux cas peuvent se présenter :

* + Il est hétérodiégétique lorsqu’il est absent de la diégèse (l’histoire).
	+ Il est homodiégétique lorsqu’il est présent dans la diégèse.

Il existe également deux types de narrateurs **homodiégétiques** :

**Le premier joue** un rôle *secondaire* dans l’histoire.

Par exemple, Watson dans les romans *Sherlock Holme*s de Sir Arthur Conan Doyle. Watson assume le rôle de narrateur. Il raconte ses aventures avec son ami Sherlock Holmes qui est le héros du récit. On parlera simplement dans ce cas d’un narrateur homodiégétique.

**Le second joue** le rôle *principal* de l’histoire.

Par exemple : Momo dans *La Vie devant soi* de Romain Gary ou encore Meursault dans *L’Étranger* d'Albert Camus. Meursault (comme Momo) raconte une histoire où il joue le rôle principal. On parlera dans ce dernier cas d’un narrateur autodiégéique.

# /Users/macair/Desktop/Poupée russes.jpgLE NIVEAU NARRATIF

Concernant le niveau narratif la question est la suivante :

Le narrateur considéré raconte-il son

histoire en récit premier ou est-il lui-même l’objet d’un récit fait par un autre narrateur ?

Pour éclairer cette question, prenant l’exemple classique des *Mille et Une Nuits.* Le récit comporte au début du conte deux narrateurs :

Le premier, anonyme (dont on ne connaît pas l’identité), raconte en récit premier l’histoire de Shéhérazade. Celle-ci, à son tour, raconte les contes des *Mille et une Nuits* en récit second.

**Le premier est** narrateur Extradiégétique (il narre en récit premier).

**La seconde** (Shéhérazade) **est** narratrice Intradiégétique (elle est elle-même objet d’un récit premier et narre en récit second).

Autre exemple : dans *L'Odyssée* de Homère, un narrateur, anonyme raconte en **récit premier** l'histoire du personnage Ulysse. Mais dans d’autres parties du récit, c'est Ulysse lui-même qui prend la parole pour raconter en **récit second** certains épisodes de ses aventures.

**On parle dans ces cas, de récits** enchâssés **ou** emboîtés**,** car il y a deux ou plusieurs récits emboîtés les uns dans les autres comme des poupées russes

# LES QUATRE STATUTS POSSIBLES

Le narrateur peut être :

Extradiégétique-hétérodiégétique :

Il raconte en récit premier une histoire où il est absent.

Extradiégétique-homodiégétique :

Il raconte en récit premier une histoire où il est présent.

Intradiégétique-hétérodiégétique **:**

Il raconte en récit second une histoire où il est absent

Intradiégétique-homodiégétique :

Il raconte en récit second une histoire où il est présent.

**Cours II / SECTION 4**

**LA FOCALISATION :**

Il s’agit du second grand mode représentation narrative. La focalisation concerne le problème du point de vue : « qui perçoit ? ».

Un narrateur de la troisième personne peut choisir de raconter son histoire à partir de son propre point de vue, celui d’un personnage ou de façon neutre.

1. Focalisation zéro ou omnisciente

On parle de focalisation zéro lorsque le récit n’est focalisé sur aucune personne (absence de focalisation). Le narrateur ne pratique aucune restriction de champ et ne sélectionne donc pas les informations qu’il délivre au lecteur. Son omniscience lui permet de pénétrer l’intériorité de tous les personnages.

Paul était angoissé, il ne savait pas que Marie l’était autant.

1. Focalisation interne

On parle de focalisation lorsque le narrateur **adopte** le point de vue d’un personnage. Le narrateur doit donc pratiquer une restriction du champ et sélectionner les informations qu’il délivre. Celles-ci ne doivent pas excéder (dépasser) celle du personnage qui sert de point de vue.

Paul était angoissé et Marie que ressentait-elle ? Il l’ignorait totalement.

1. Focalisation externe

On parle de focalisation externe lorsque l’histoire est racontée d’une façon neutre. Le narrateur ne fait que décrire l’aspect extérieur des choses et des êtres.

L’homme marchait les mains tremblantes. Une femme l’accompagnait.

TD 5/ LES FONCTIONS DU NARRATEUR

Selon Genette (Figure III, p. 261), le narrateur assume cinq fonctions. Certaines sont
fondamentales pour l’existence même du récit. Il s’agit des deux premières fonctions :
la fonction narrative et la fonction de régie. Les trois autres (les fonctions de
communication, testimoniale et idéologique) sont facultatives (non obligatoires).

1. LA FONCTION NARRATIVE

C'est la fonction de base. Elle est inséparable du texte narratif, puisque le narrateur (qu'il
soit présent ou non dans le texte) a pour rôle fondamental de narrer une histoire.
La fonction narrative est le plus souvent implicite1, mais elle peut être dans certains cas
explicite. Par exemple : « je vais vous raconter une belle histoire ».

1. LA FONCTION DE REGIE

La fonction de régie consiste à organiser le récit. Elle revoie, de ce fait, à l’ensemble des
procédures qui structurent le récit et dont le narrateur a la charge : retour en arrière, le
saut en avant...

Par exemple : « Dix ans plus tard » ; « revenant un instant en arrière »,
etc.

Le narrateur peut ainsi ralentir le récit ou l’accélérer. Il peut aussi choisir de raconter
l'histoire de manière chronologique (du début à la fin) ou commencer son récit par la fin
comme dans L'Iliade d'Homère.
Notons que la fonction de régie (comme la fonction narrative) est nécessairement
présente dans tout récit. Ces deux fonctions sont d'après V. Jouve « consubstantielles à
l'acte de raconter » (Poétique du roman, p. 29).

SECTION IV / LES FONCTIONS DU NARRATEUR

1. LA FONCTION DE COMMUNICATION

Elle permet au narrateur de s'adresser directement au narrataire (c'est-à-dire au lecteur
potentiel du texte), à fin d'établir un contact avec lui.

Par exemple :
« Vous voyez, lecteurs, que je suis en beau chemin, et qu'il ne tiendrait qu'à moi de vous
faire attendre un an, deux ans, trois ans, le récit des amours de Jacques. »
(Diderot, Jacques le Fataliste)

1. LA FONCTION TESTIMONIALE

Cette fonction apparaît dans deux cas :

a) PREMIER CAS :

Lorsque le narrateur exprime son émotion par rapport à l'histoire ou à un personnage.
D'après V. Jouve, la fonction testimoniale « renseigne sur le rapport particulier
(affectif, moral, intellectuel) que le narrateur entretient avec l’histoire qu’il raconte.
Elle peut renvoyer aux sentiments que tel épisode suscite en lui (émotion), au jugement
que lui inspire tel personnage (évaluation)'' (Poétique du roman, p. 30)

Exemple d'émotion :
**"Le Noël de cette année-là fut plutôt la fête de l’Enfer que celle de l’Évangile. Les
boutiques vides et privées de lumières, les chocolats factices ou les boîtes vides dans les
vitrines, les tramways chargés de figures sombres, rien ne rappelait les Noëls passés ».
(Albert Camus, La Peste).**

Dans cet extrait le narrateur exprime son émotion face à la désolation qu'apporte
l’épidémie de la peste à Oran. Autrement dit, il s’implique émotionnellement dans les
évènements qu'il raconte.

Exemple d'évaluation :

**« S’il est vrai que les hommes tiennent à se proposer des exemples et des modèles qu’ils
appellent héros, et s’il faut absolument qu’il y en ait un dans cette histoire, le narrateur
propose justement ce héros insignifiant et effacé qui n’avait pour lui qu’un peu de bonté
au cœur et un idéal apparemment ridicule. »
(Albert Camus, la Peste)**

Dans cet extrait le narrateur valorise un de ses personnages (Joseph Grand) en le
désignant comme le véritable héros du récit.

**b) DEUXIEME CAS :**

Lorsque le narrateur atteste de la vérité de son point de vue, de son histoire ou des
évènements qu'il raconte, ou lorsqu'il donne par exemple la source de ses informations.
On parle dans ce cas d'attestation.

Exemple d'attestation :
**« Il serait temps, d’ailleurs, de dire la vérité sur l’affaire Faust. Tout le monde a menti
effrontément là-dessus.** » (Romain Gary, La Promesse de l'aube)
Dans cet extrait le narrateur use de son autorité et se propose de rétablir la vérité sur le
mythe de Faust.

5. LA FONCTION IDEOLOGIQUE
Elle intervient lorsque le narrateur interrompt son histoire pour émettre des jugements
généraux sur le monde, la société ou les hommes. Il est important de noter que cette
fonction se signale très souvent par la présence du présent gnomique (présent de vérité).

Par Exemple : « **L’amour propre est un ballon gonflé de vent dont il sort des tempêtes
qu’on y fait une piqûre »** (Voltaire, Zadig.)

Signalons pour finir que les fonctions narratives, de régie et de communication
renvoient au fonctionnement du récit, tandis que les fonctions testimoniale,
idéologique renvoient à l’interprétation du récit.